



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

8 MARS

**Journée internationale
de LUTTE pour les droits
des FEMMES**

NOUS AVONS ENCORE TOUT À GAGNER !!

La revendication pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit au sein du mouvement révolutionnaire ouvrier quand, à la première conférence internationale des femmes socialistes en 1907, Clara Zetkin, militante socialiste et féministe allemande, fait adopter une résolution spécifiant que « *les partis socialistes de tous les pays ont le devoir de lutter énergiquement pour l'instauration du suffrage universel des femmes* ».

Elle relaie ainsi le mot d'ordre des suffragettes en lui donnant une nouvelle force, un nouvel élan.

À la deuxième conférence internationale des femmes en 1910, à Copenhague, il est décidé que la date du 8 mars sera la « *Journée internationale des droits des femmes* ». Le 8 mars deviendra un jour férié en URSS en 1921, en hommage rendu aux ouvrières du textile de Saint-Petersbourg dont les mobilisations en février 1917, pour réclamer du pain et le retour des hommes envoyés au front, avaient provoqué le début de la révolution.

Aujourd'hui, le constat, même si des améliorations sont à noter dans des pays comme la France, reste affligeant .

LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES :

- 244 301 victimes de violences conjugales enregistrées en 2022, dont 118 femmes tuées par leur conjoint en 2022.
- Moins d'une victime sur trois arrive à porter plainte.
- 38,5% des femmes ont été victimes au moins une fois dans leur vie professionnelle de VSS et 15,2% dans leur emploi actuel.

DANS LE MONDE DU TRAVAIL, L'INÉGALITÉ HOMME/FEMME C'EST :

- Un taux d'emploi suivant le sexe de 48,8% chez les femmes versus 55,7% chez les hommes.
- A travail identique, dans le secteur privé, les femmes touchent en moyenne 14,1% de moins que les hommes et c'est 11,3% dans le secteur public.
- Des différences de salaire qui s'accroissent avec l'âge, pour atteindre une moyenne de 20,6% pour les 50-59 ans et 27,5% chez les plus de 60 ans.
- 75% des temps partiels sont tenus par des femmes.
- Une différence entre les pensions de retraites femme/homme de 41% (chiffres de 2018).

CE QUE NOUS REVENDIQUONS :

➔ **La création du collectif de travailleuses et travailleurs qui permettra de rompre avec l'isolement et qui seul mettra fin aux violences sexistes et sexuelles.**

➔ **L'égalité professionnelle : l'égalité des salaires pour un travail équivalent entre les hommes et les femmes et le décloisonnement des métiers et filières pour créer une vraie mixité.**

LA LIBÉRATION DE LA FEMME NE SE FERA QU'EN MÊME TEMPS QUE L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEURS.

C'est en luttant contre le capitalisme, aux côtés des autres travailleurs et en abolissant le système de classes qui utilise le sexisme, le racisme et l'homophobie pour nous diviser, que nous pourrions construire une société sans discriminations.